



Renforcez votre protection contre la COVID-19

Offrez-vous la meilleure protection possible pendant la saison des maladies respiratoires et alors que vous passez plus de temps à l'intérieur. La vaccination est le moyen le plus efficace de vous protéger, vous et vos proches, contre les effets les plus graves de la COVID-19.

Pourquoi recevoir une dose de rappel du vaccin contre la COVID-19?

Il est recommandé aux Ontariens âgés de cinq ans et plus de recevoir une dose de rappel du vaccin contre la COVID-19, quel que soit le nombre de doses de rappel reçues antérieurement, afin de :

- rétablir la protection qui peut avoir diminué depuis la dernière dose;
- se protéger contre une maladie grave causée par la COVID-19.

Tous les Ontariens admissibles âgés de 12 ans et plus recevront un vaccin bivalent pour leur dose de rappel. Les vaccins bivalents offrent une meilleure protection contre les variants de la COVID-19 qui ont circulé le plus récemment en Ontario.

Quand est-il recommandé de recevoir une dose de rappel?

SIX MOIS DEPUIS L'ADMINISTRATION DE LA DERNIÈRE DOSE	TROIS MOIS DEPUIS L'ADMINISTRATION DE LA DERNIÈRE DOSE
<ul style="list-style-type: none">• Tous les Ontariens âgés de cinq ans et plus qui ne présentent pas un risque élevé de maladie grave liée à la COVID-19.	<ul style="list-style-type: none">• Les personnes présentant un risque élevé de maladie grave liée à la COVID-19, y compris :<ul style="list-style-type: none">- les Ontariens âgés de 65 ans et plus;- les membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis ou membres non autochtones d'un foyer âgés de 18 ans et plus;- les résidents d'un foyer de soins de longue durée, d'une maison de retraite ou d'un pavillon de soins pour aînés et les personnes résidant dans des milieux d'hébergement collectif qui offre des services d'assistance et de santé;- les personnes enceintes âgées de 18 ans et plus;- les travailleurs de la santé âgés de 18 ans et plus.• Les personnes immunodéprimées âgées de cinq ans et plus, après consultation avec leur fournisseur de soins de santé.

Les personnes âgées de cinq ans et plus peuvent recevoir un vaccin contre la COVID-19 en même temps que d'autres vaccins, y compris le vaccin contre la grippe.

Ai-je besoin d'une dose de rappel si j'ai contracté la COVID-19?

Si vous avez déjà contracté la COVID-19, vous devez tout de même recevoir une dose de rappel pour vous protéger contre une réinfection ou des conséquences graves. Il est recommandé de recevoir une dose de rappel s'il s'est écoulé entre trois et six mois depuis l'apparition des symptômes ou l'obtention d'un résultat positif à un test de dépistage. Cependant, attendre six mois peut permettre une meilleure réponse immunitaire.

La meilleure dose de rappel est la première qui vous est offerte pour vous assurer d'une bonne protection contre une maladie grave due à la COVID-19.

Selon votre admissibilité, on vous proposera une dose de rappel adaptée à votre âge et approuvée par Santé Canada.